

LOI n° 2009-1436 du 24 novembre 2009 pénitentiaire (1)

— TITRE PRELIMINAIRE DU SENS DE LA PEINE DE PRIVATION DE LIBERTE

Séquestration et privation de liberté en contexte sectaire

Lois et décrets (LODA)

Abroge

Date	01/05/2022
Juridiction / Nature	LOI
NOR / Numéro	JUSX0814219L
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000021312171

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Le régime d'exécution de la peine de privation de liberté concilie la protection de la société, la sanction du condamné et les intérêts de la victime avec la nécessité de préparer l'insertion ou la réinsertion [...]

[...] Le Contrôleur général des lieux de privation de liberté contrôle les conditions de prise en charge et de transfèrement des personnes privées de liberté confiées à l'administration pénitentiaire, afin de [...] La possibilité de contrôler et de retenir les correspondances prévue par l'article 40 ne s'applique pas aux correspondances échangées entre le Contrôleur général des lieux de privation de liberté et les [...]

[...] Le Contrôleur général des lieux de privation de liberté contrôle les conditions de prise en charge et de transfèrement des personnes privées de liberté confiées à l'administration pénitentiaire, afin de [...] La possibilité de contrôler les communications téléphoniques, les correspondances et tout autre moyen de communication ne s'applique pas aux échanges entre le Contrôleur général des lieux de privation de liberté [...]

TEXTES VISÉS

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté, Vu la décision du Conseil constitutionnel n° 2009-593 DC du 19 novembre 2009 ; Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

RÉFÉRENCE

LOI JUSX0814219L du 1 mai 2022, « LOI n° 2009-1436 du 24 novembre 2009 pénitentiaire (1) – TITRE PRELIMINAIRE DU SENS DE LA PEINE DE PRIVATION DE LIBERTE ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000021312171> (consulté le 23 juin 2026).